

Conditions générales de l'action Concours EuroParcs

Généralités

Les présentes conditions générales s'appliquent à la campagne promotionnelle "Concours EuroParcs" de Corendon International Travel B.V., établie à Singaporestraat 82, 1175RA à Lijnden, numéro CdC 34220902 (ci-après : "Corendon"). L'objectif de l'action est de promouvoir les luxueux parcs de vacances EuroParcs proposés par Corendon, qui sont inclus dans l'offre de voyage depuis avril 2020.

Intention de l'action

La période de l'action s'étend du mardi 2 juin au mardi 9 juin à 23h59. Vous pouvez participer à ce concours une seule fois par e-mail. S'il s'avère qu'une personne a participé à ce concours plus d'une fois, Corendon peut annuler tout prix attribué à cette personne. Toute personne qui saisit ses coordonnées, accepte les conditions de la promotion, s'inscrit à la newsletter Corendon et confirme sa participation en cliquant sur le bouton "Envoyer", a une chance de gagner un week-end gratuit (4 jours, 3 nuits) dans l'un des parcs de vacances EuroParcs aux Pays-Bas pour un maximum de 6 personnes conformément aux conditions de séjour mentionnées ci-dessous.

Tirages au sort

Il y a un (1) tirage au sort d'un gagnant qui pourra emmener jusqu'à 5 compagnons de voyage maximum. Ce gagnant sera tiré au sort de manière indépendante et recevra un message personnel à l'adresse électronique fournie par le gagnant au plus tard le mardi 16 juin.

Conditions de participation

L'action est ouverte à toute personne résidant en Belgique et ayant une résidence permanente où elle est enregistrée en tant que résident et qui répond correctement à la question "Combien de parcs EuroParcs possède-t-il aux Pays-Bas ? La participation est exclue pour les personnes de moins de 18 ans. Corendon a le droit d'annuler le prix si le participant est âgé de moins de 18 ans. Les compagnons de voyage peuvent toutefois être âgés de moins de 18 ans.

Avec ce concours, Corendon souhaite augmenter le nombre d'inscriptions à la newsletter ainsi que la notoriété de la marque Corendon. Par conséquent, vous ne pouvez participer que si vous donnez l'autorisation de recevoir des e-mails de la part de Corendon. Vous pouvez vous désabonner à tout moment.

Les employés de Corendon International Travel, Stip Reizen, Maris Life, GOfun, Karin's Choice, Corendon Dutch Airlines et Corendon Hotels & Resorts ne sont pas autorisés à participer à ce concours.

Conditions du week-end à gagner dans l'un des parcs de vacances EuroParcs

- Ce prix concerne un séjour de 3 nuits du vendredi au lundi pour un maximum de 6 personnes sur la base d'un hébergement dans l'un des parcs de vacances d'EuroParcs aux Pays-Bas, taxe de séjour et linge de lit inclus.
- Le séjour aura lieu dans un parc de vacances EuroParcs aux Pays-Bas de votre choix, sous réserve de disponibilité.
- Le week-end à gagner a une valeur par chalet d'environ 300 €, - hors linge de lit et taxe de séjour.

N'est pas compris dans ce week-end :

- Les transports aux Pays-Bas ;
- Les repas et boissons ;
- Les excursions et/ou autres sorties ;
- Une assurance voyage (qui doit être souscrite par le gagnant) ;
- Toutes les dépenses de nature personnelle.

Conditions supplémentaires liées au séjour

- Chaque gagnant et compagnon de voyage est tenu de disposer d'un document de voyage valide. Tous les clients qui s'enregistrent dans un parc de vacances EuroParcs ont besoin d'une pièce d'identité en cours de validité.
- Le séjour aura lieu avec une date de départ fixée, au plus tard, au lundi 2 novembre 2020.
- La date du séjour est fixée en concertation avec nous et en fonction des disponibilités (de l'action). Les vacances scolaires et les jours fériés sont exclus d'avance.
- Corendon se réserve le droit d'apporter des modifications au contrat de voyage, quelle qu'en soit la raison.
- Ce prix n'est pas transférable à d'autres personnes ni échangeable contre des espèces, même si les gagnants ont déjà effectué une réservation existante pour l'un des parcs de vacances EuroParcs ou une autre destination auprès de Corendon ou d'un revendeur Corendon.
- Pour toute question et réservation relative au voyage remporté, veuillez contacter aftersales@corendon.nl ou le 02/722 94 94.

Données personnelles et vie privée

- Pour ce concours, nous recueillons des données personnelles. Cela comprend votre nom, votre sexe et votre adresse électronique. Nous le faisons avec soin et conformément aux directives de notre [politique de confidentialité](#). Nous utilisons vos données pour communiquer dans le cadre de ce concours. Lorsque vous vous inscrivez à la newsletter Corendon, nous vous informons sur nos vacances, nos destinations de vacances, les extras, les offres et les promotions amusantes (à gagner). Nous envoyons cette newsletter par voie numérique. Vous pouvez vous désabonner à tout moment via le lien de désabonnement en bas de chaque newsletter.
- Toutes les informations personnelles que nous recueillons dans le cadre de cette action seront supprimées dès que possible après le tirage au sort. Les données personnelles que nous conservons lorsqu'un participant s'inscrit à notre newsletter seront conservées jusqu'à la résiliation.
- Les participants qui soumettent des données personnelles incorrectes ne seront pas éligibles pour remporter des prix.
- En tant que gagnant, vous coopérerez à la publicité relative aux activités promotionnelles liées à ce concours. Les gagnants qui coopèrent n'auront droit à aucune compensation d'aucune sorte.
- Le nom des gagnants pourra être cité sur la page Facebook de Corendon, la page Instagram de Corendon, le site Web de Corendon et/ou les chaînes de réseaux sociaux et le site Web d'EuroParcs.

Autres dispositions

- Corendon peut modifier ou résilier les conditions de cette promotion ou les conditions des prix attribués à tout moment, sans raison et sans préavis.
- Pour toute plainte concernant cette action, veuillez contacter aftersales@corendon.nl

- Dans toutes les situations non prévues par les présentes conditions générales, la décision est réservée à Corendon.
- En participant à ce concours, vous déclarez avoir lu et accepté les présentes conditions générales de l'action.
- Ce concours est soumis au droit néerlandais. Tout litige doit être soumis au tribunal compétent d'Amsterdam.